

## LA DÉFENSE NATIONALE

### LE PROJET DE DÉFENSE AÉRIENNE À BASSE ALTITUDE— L'IMPORTANCE DU MARCHÉ POUR CHATHAM (N.-B.)

**M. W. R. Bud Jardine (Northumberland—Miramichi):** Monsieur le Président, hier, le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) a annoncé que le projet de défense aérienne à basse altitude avait été définitivement approuvé par le gouvernement, et que les négociations avec Oerlikon-Buhrle avaient permis de s'assurer que le ministère avait les moyens de mettre ce programme en oeuvre, compte tenu de son budget de défense. Le programme qui coûtera un milliard de dollars est une preuve supplémentaire que le gouvernement attache une grande importance aux forces armées canadiennes.

Le système choisi donnera aux forces armées une capacité inégalée dans le monde; il permettra à nos forces en Europe de faire face à la menace d'attaques par des tanks et des avions.

L'adoption de ce système nécessitera l'organisation de stages de formation pour l'utilisation du nouveau matériel; ils auront lieu à l'école d'artillerie de la défense aérienne, à Chatham, au Nouveau-Brunswick, ce qui prouve que la présence militaire à cette base est garantie.

Au nom des habitants de Northumberland—Miramichi, je remercie le gouvernement d'avoir tenu une promesse qui assurera la sécurité de nos forces en Europe et l'avenir des employés de la base de Chatham.

\* \* \*

## LES DÉPUTÉS

### HOMMAGE AU TRAVAIL ACCOMPLI EN CE QUI CONCERNE LE PROJET DE LOI MODIFIANT LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

**M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni):** Monsieur le Président, selon les dernières nouvelles parues dans les médias, on donne l'impression que la Chambre est une véritable ménagerie, que les pires futilités et les insultes fusent de part et d'autre; bref, qu'il y règne une atmosphère de désordre perpétuel.

Il faudrait bien rétablir les faits en rappelant publiquement que nous savons collaborer pour accomplir de grandes choses. J'en donne pour exemple les changements apportés à la Loi sur le Régime de pensions du Canada par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) le 11 juin dernier. Voici ses propos, rapportés à la page 14249 du *hansard*:

Je voudrais féliciter mes deux critiques, le député de Sudbury (M. Frith) et le député de Beaches (M. Young) qui ont non seulement collaboré, mais qui ont formulé des recommandations.

Ces deux députés nous ont décrit, chacun à sa manière, les délibérations du comité et le déroulement ordonné et courtois de l'étude des recommandations. Ils n'ont pas été récompensés pour leur excellent travail. Il n'y avait pas de horde de journalistes pour les accueillir à leur sortie de la Chambre et ils n'ont

### Article 21 du Règlement

pas fait les manchettes pour leur bel esprit de collaboration. Barbara Frum n'a pas trouvé de temps à leur consacrer.

[Français]

Et il semble que «Le point» n'en n'avait pas non plus.

[Traduction]

Il faut que les Canadiens sachent qu'ils ont, comme il arrive très souvent à la Chambre, tout bonnement accompli leur travail.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES DROITS DES AUTOCHTONES

### ON PRÉCONISE UNE NOUVELLE POLITIQUE

**M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, parmi les questions les plus importantes qu'il reste à trancher, il y a les revendications globales des autochtones du Canada, auxquelles il faut trouver un règlement juste et équitable. Pour atteindre cet objectif, on doit de toute urgence adopter, en la matière, une nouvelle politique qui tende à confirmer les droits des autochtones au lieu d'en réclamer l'extinction. On doit en outre, dans le cadre de cette nouvelle politique, veiller à ce que les premiers peuples participent effectivement à la gestion de leurs terres et de leurs ressources, que la mise en valeur de leurs ressources leur profite directement et que les droits politiques des autochtones soient inscrits dans la constitution.

\* \* \*

## LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

### LE SUCCÈS DU PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

**M. Bill Tupper (Nepean—Carleton):** Monsieur le Président, pendant de nombreuses années, le Conseil national de recherches s'était donné comme tâche prioritaire de venir en aide à l'industrie canadienne dans le but d'en améliorer la production et l'esprit d'innovation. Les analyses révèlent que les 70 millions de dollars du Programme d'aide à la recherche industrielle géré par le CNR l'an dernier rapportera 1.5 milliard, fruit de ventes nouvelles, et 420 millions en taxes fédérales et provinciales. C'est là un rendement considérable qu'il retire de cet investissement du gouvernement fédéral, surtout compte tenu du fait que ces activités permettront de créer 12,000 emplois à plein temps.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le Conseil national de recherches a remporté la médaille d'or des Prix d'excellence du Canada dans la catégorie du transfert de technologie.

Le programme PARI a connu énormément de succès et j'encourage tous les députés à approuver qu'on le maintienne et l'améliore.